CINQUIÈME ANNÉE

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Égalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

RÉDACTION
13, Rue des Champs, 13
ROUBAIX

ADMINISTRATION
13, Rue des Champs, 13
ROUBAIX

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes.	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements.	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

N° 122 Mardi 2 Mai 1899 N° 122

ANNONCES
Les Annonces sont reçues à la *Société Générale de Publicité*, 7, rue Drouot, Paris *(Téléphone 221,88)* et dans ses succursales
LILLE, 28, rue Faidherbe
et dans les bureaux de l'Administration du journal

Nos bureaux et nos ateliers étant fermés à l'occasion de la Fête internationale du PREMIER MAI

L'ÉGALITÉ
ne paraîtra pas demain, mardi.

En Vendée

Je faisais, l'autre dimanche, une conférence au Pallet. Le Pallet est une commune de la Loire-Inférieure, à vingt kilomètres de Nantes, en Vendée. Au bas du bourg, roule une rivière qu'on appelle la Sangèze, parce que, disent les bonnes gens, les combats que se livrèrent sur ses rives, pendant la Révolution, les bleus et les blancs, la remplirent de sang. Les habitants du pays; qui s'étaient levés, en 1793, à l'appel de leurs seigneurs et de leurs curés, se soulevèrent en 1832 pour suivre la duchesse de Berry.

C'est aux descendants de ces chouans, qui, hier encore, élisaient eux-mêmes pour les représenter à la Chambre le pur légitimiste Cazenove de Pradines, qu'un député de Paris allait faire, sur le socialisme, une conférence annoncée le jour même, selon les coutumes locales, à la sortie de la messe.

L'aventure ne manque pas de piquant. Les circonstances auxquelles elle a dû de se produire méritent d'être racontées, parce qu'elles portent avec elles leur enseignement.

Dans ce pays de traditions et de vieux usages, il survécu jusqu'à nos jours un vestige de la propriété féodale qu'on appelle les vignes à complant. En voici, en deux mots, l'économie :

Le possesseur d'un terrain le donne à travailler à un vigneron, sous la double condition qu'il le plantera en vigne, et il paiera chaque année, à titre de redevance, un quart ou un tiers de la récolte. Ce contrat a reçu aussi le nom, qui s'explique par lui-même, de « prise de la vigne à devoir. »

Pourvu qu'il exécute fidèlement ses obligations, le colon — c'est le nom donné au vigneron qui met le terrain en valeur — est considéré comme maître absolu du bien. Il peut, dans la presque totalité des contrats, le céder à qui il lui plaît à titre gratuit ou onéreux, sous la seule charge par celui qui l'a reçu de continuer la culture de la vigne et de s'acquitter envers le possesseur du sol des redevances convenues.

Ainsi, fort souvent, la même vigne s'est transmise de père en fils, dans la même famille de colons, pendant des siècles.

Les choses allaient de cette façon, sans que personne songeât à se plaindre d'un régime qui assurait à des milliers de familles la sécurité et la dignité de la vie, lorsque, soudain, le phylloxera, qui venait de ravager le Midi, apparut sur nos côtes de l'Ouest.

Il détruisit, comme partout, la majorité des vignobles. On se demandait comment les replanter quand un certain nombre de propriétaires ou d'agents d'affaires qui leur avaient à vil prix acheté leurs droits, tinrent aux colons le langage suivant : « Que ma terre doive ou non être replantée en vignes, ceci ne vous regarde pas. Le contrat qui nous liait est rompu. Vous n'avez le droit de cultiver mon bien qu'autant que vous y auriez maintenu la vigne. La vigne a disparu. Hors d'ici. Vous protestez que ce n'est pas votre faute. Peu m'importe. Je suis le propriétaire, je reprends ma chose, sans vous devoir nulle indemnité. »

L'émotion suscitée par un tel langage est plus facile à deviner qu'à peindre. Si les propriétaires donnaient suite à leurs menaces, c'était l'exode forcé de plus de onze mille familles, brutalement dépossédées du jour au lendemain de la terre qui depuis des siècles les faisait vivre et réduites à la plus atroce misère.

On s'adressa à la justice. Le tribunal de Nantes ne crut pas pouvoir passer outre à certains avis, émis dans la période révolutionnaire par le Conseil d'État, et que renforçaient deux ou trois documents juridiques de l'ancien régime. Son jugement donna raison aux propriétaires.

C'est alors que les colons eurent l'heureuse fortune de rencontrer, pour les conseiller et les guider, un de nos amis de Nantes, le citoyen Brunellière, conseiller municipal socialiste qui a su imposer le respect à ses adversaires eux-mêmes par sa loyauté et sa droiture.

Brunellière groupa les colons. Mi-Bretons, mi-Vendéens, ils tiennent de leur double origine une ténacité que rien ne décourage. Le difficile avait été de les rapprocher, de les unir, de leur faire comprendre la nécessité et la possibilité d'agir.

Dès qu'ils se furent rendu compte de l'œuvre à accomplir, ils s'y attelèrent avec une énergie qui devait leur valoir et leur assurer, en effet, le succès. Ils nous firent l'honneur, à ce moment-là, de nous demander notre concours, et nous fûmes assez heureux pour les aider à persuader les pouvoirs publics, malgré de sourdes résistances et l'hostilité à peine dissimulée de la plupart des propriétaires, qu'une loi était indispensable.

Elle fut votée, et voilà comment un député socialiste était, l'autre dimanche, écouté et applaudi en pleine campagne vendéenne, par des paysans que la réaction cléricale tenait jusqu'à ce jour pour ses partisans irréductibles.

Cette histoire démontre que, d'abord, nos adversaires sont assez mal venus à présenter les socialistes comme les ennemis de la petite propriété, puisque, dans la circonstance, les socialistes se sont faits les auxiliaires résolus de petits propriétaires sur le point d'être dépouillés de leur bien.

Elle prouve, par surcroît, l'exactitude de ce lieu commun que le progrès politique et social est fonction des intérêts économiques. L'évènement qui menaçait de les jeter dans les rangs du prolétariat, de leur arracher leur terre, a ouvert les oreilles et l'intelligence des vignerons vendéens à la parole socialiste. La leçon est à méditer.

A. MILLERAND.

Fête de la Solidarité Ouvrière

Le Premier Mai est avant tout la Fête de la Solidarité ouvrière, la manifestation annuelle de l'Internationale des travailleurs.

Les ouvriers, qui ne puisent pas leur *science dans les gros livres, mais qui, par le* contact des choses et l'observation quotidienne, acquièrent une notion saine des évènements, ont compris que le régime des Trois-Huit ne peut pas être instauré d'un coup de baguette magique, par le simple décret d'un parlement convaincu par la peur ou la persuasion.

Ils savent que, dans l'organisation actuelle, qui remet le Capital à une classe et qui impose à une autre classe, le Travail, une diminution de la journée de labeur ne peut *être réalisée que si* elle *coïncide* avec un perfectionnement des facteurs et de l'organisation de la production. Ce n'est qu'à mesure que la machine, rendue plus puissante et plus habile, fabrique avec moins de capital et de main-d'œuvre, que la situation économique des salariés peut être rendue moins pénible; et cette amélioration n'entre dans les faits que si elle est imposée ou arrachée aux capitalistes par l'union et la cohésion des volontés individuelles des travailleurs.

C'est pour cette raison que le Premier Mai, qui montre le but à atteindre, est l'affirmation de la solidarité ouvrière, s'étendant par delà les frontières et les mers.

Mais avec sa pénétration instinctive de l'enchaînement des faits, l'ouvrier n'a pas tardé à porter sa vue au-delà de l'immédiat, vers un idéal plus haut et plus complet, et le Premier Mai n'est plus seulement une manifestation pour la diminution de la journée de travail, il est le cri de l'Internationale des travailleurs, voulant et poursuivant une refonte complète de l'organisme social.

Échos & Nouvelles

Le bruit court que le *Figaro* — dans une passe admirable d'ailleurs — va publier maintenant le dossier secret. Ah ! on va enfin bien rire ! Les mines effarées et penaudes, amères et honteuses des gaillards qui se moquent du pu le avec ce dossier depuis un an ne seraient pas vraiches à voir. Des faux et... rien d'autre. Je me trompe. La pièce la plus importante et la plus grave de ce dossier est un rapport du policier Guénée. *Tremblez.*

CHRONIQUE

LES ÉCRITURES SECRÈTES

On a beaucoup parlé, ces jours-ci des lettres ou dépêches chiffrées, c'est-à-dire écrites dans un langage convenu dont les correspondants doivent seuls posséder la clé. *Panizzardi envoyait à l'état-major italien* des messages chiffrés, comme dans tous les pays, les agents diplomatiques en envoient à leurs gouvernements.

Mais les gouvernements ne sont pas seuls à avoir besoin de s'entourer d'un certain mystère. Les particuliers aussi aiment souvent à envelopper de discrétion leurs correspondances. Il en est même qui y sont quelque peu obligés. Ainsi les prisonniers et les amoureux. Il y a encore les enfants qui ne désirent pas que le maître d'école puisse lire le billet passé à un camarade à travers la classe. Enfin, plus ou moins, tout le monde peut avoir recours à un chiffre pour dérober sa pensée écrite à des yeux curieux. Le chiffre est plus ou moins difficile à pénétrer ; voilà toute la différence.

Deux citoyens qui ont besoin de s'adresser mutuellement des télégrammes, et qui désirent faire une économie sur le nombre des mots à télégraphier s'entendent pour user entre eux de quelques expressions convenues plus brèves que le langage ordinaire. Par exemple, « bonjour » signifiera : « Les bleu sont arrivés ». C'est encore du chiffre.

Mais c'est le chiffre enfantin, primitif. Il en est de terriblement compliqués et difficiles à deviner. Ils relèvent d'une science, la cryptographie, qui est une manière de créer et de resoudre des énigmes.

La lutte entre celui qui invente un chiffre et celui qui le découvre est analogue à celle qui existe entre la plaque de cuirassé et le projectile qui la perforera. Il est vraiment douteux que l'ingéniosité humaine puisse créer une énigme cryptographique dont l'ingéniosité humaine ne vienne à bout par une application suffisante. Il n'existe aucun chiffre dont un habile cryptographe ne puisse trouver la clé.

Le chiffre existe autour de nous sous toute espèce de forme et d'apparence. Il est dans la parole, dans le geste ou dans l'écriture.

Un exemple de parole chiffrée, c'est l'argot des bouchers ou le javanais.

L'argot des bouchers consiste à rendre méconnaissable les mots du langage courant en les déformant d'une façon très simple : mettre la première lettre d'un mot à la fin de ce mot et la remplacer par la lettre L; puis à chaque mot ainsi forme, ajouter l'une des trois syllabes *em, oque* ou *muche*, selon les nécessités de l'euphonie. Ainsi, le mot « bonjour » devient « jourchebon »; le mot «fou» devient «loufoque» dont l'argot classique s'est emparé et qui a chances d'acquérir droit de cité dans la langue.

Parlé rapidement, par des interlocuteurs très habitués, l'argot des «loucherbems» est incompréhensible pour des profanes, qui, à l'ouïr, ne se doutent guère que le langage barbare qu'il entend n'est qu'une déformation très simple du français.

Le javanais, *lui consiste à introduire la* syllabe *av* devant toutes les voyelles de chaque mot, et à parlé par les écoliers, qui possèdent des traditions aussi ingénieuses qu'anciennes dans l'art de déjouer l'indiscrétion du maître. L'enfant excelle encore à correspondre avec un camarade d'un bout de la classe à l'autre par des gestes menus. Chaque lettre est exprimée par un geste des doigts contre le visage. La conversation patiente ainsi engagée est incompréhensible et invisible que par le benoît maître, attendu que tous les écoliers l'entendent et la parlent en virtuoses.

Les chiffres de l'écriture sont variables à l'infini. L'écriture secrète à l'aide de laquelle *correspondent les amoureux, c'est d'ordinaire* l'écriture à l'encre sympathique. Sur une feuille de papier vierge on trace des lignes d'une lettre banale, l'ayant écrit à la bien-aimée les phrases tendres et les mots frémissants avec une encre sympathique, qui, invisible, n'apparaîtra qu'en chauffant le papier. Les encres sympathiques les plus connues et les plus usitées, consistent tout simplement en jus de citron ou jus de navet.

On passe un fer chaud sur le papier, et les mots cherchés apparaissent, faiblement colorés. Une solution de chlorure de cobalt remplacerait avantageusement le jus de navet et donnerait une écriture bleu clair. Si l'on craint que sur le papier couvert des précieuses *phrases* inintelligibles, un indiscret n'ait l'idée de passer un fer chaud. On fera bien d'écrire avec une solution d'acétate de plomb. Le destinataire ne pourra lire la lettre, que s'il passe dessus du sulfhydrate d'ammoniaque, par quoi s'opèrera une réaction chimique faisant saillir en noir le texte caché. Dans le monde de la « pègre » c'est-à-dire des voleurs professionnels, on connaît des spécialistes qui exercent, entre autres métiers, celui de marchand d'encre sympa*thique* ayant pour clientèle les amantes éplorées dont les bien-aimés sont sous les verroux.

Le chiffre véritable, celui qui fait l'objet des études de cryptographes à plusieurs formes. Une des plus usitées est le système de « la grille. » Le principe en est simple : On découpe dans un carton des jours rectangulaires, et on applique cette grille sur le papier, et l'on remplit les trous de la grille avec les mots formant le texte secret. La grille enlevée, on remplit les blancs de mots formant un second texte avec le premier. Le destinataire possédant une grille absolument *semblable, n'a qu'à l'appliquer sur la lettre* pour lire le texte secret. Bien entendu, on peut corser la difficulté de cette grille, mais un cryptographe expérimenté peut toujours deviner l'énigme.

Autre méthode très usitée. Les deux correspondants possèdent chacun un exemplaire absolument semblable du même livre, il est convenu de désigner par un procédé quelconque les mots à chercher dans ce livre, qui composent le texte secret. C'est le système Panizzardi, système un peu bien naïf d'ailleurs aux yeux d'un crytographe.

Enfin, le système le plus connu : remplacer les lettres du texte secret par d'autres lettres ou par des chiffres. Là, les combinaisons sont illimitées. Cependant le cryptographe malin arrive à tout déchiffrer. Le cryptographe malin doit tenir compte d'une foule d'éléments, surtout de l'élément psychologique. S'il connaît le genre d'esprit des correspondants, il découvrira plus facilement.

Chaque correspondant emploiera un chiffre que ses habitudes d'esprit lui feront croire inviolable. Par exemple, un mathématicien imaginera un chiffre dont on n'obtiendra la clé qu'en résolvant des équations difficiles. Là comme partout chacun apportera sa personnalité.

Pour que le secret soit intact, il faut simplement que l'écrivain soit plus ingénieux que le déchiffreur.

FERGENT.

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES

La journée de huit heures est réclamée non seulement par les ouvriers, au nom du droit au repos, au loisir; par les penseurs et artistes, pour le relèvement intellectuel et moral de la population ouvrière ; mais aussi par les hommes de science, au nom de la conservation de l'espèce humaine.

Au congrès international d'hygiène et de démographie tenu à Budapesth en 1894, la résolution suivante fut unanimement votée :

« La 11e section du VIIIe congrès international d'hygiène et de démographie, prenant en considération les résultats concluants de la réduction des heures du travail et le caractère anti-hygiénique du travail de nuit ;

« Se prononce en principe pour la journée de huit heures et l'abolition du travail de nuit ;

« Et invite les pouvoirs législatifs de toutes les nations civilisées à introduire d'une façon progressive la journée de huit heures pour les ouvriers industriels et à interdire le travail de nuit dans tous les métiers à l'exception de ceux pour lesquels dans l'intérêt général de travail est indispensable. »

Le 27 juin 1897, à la conférence des caisses officielles d'assurance contre la maladie de *la province de Saxe, fut votée une résolution* disant que les trop longues journées de travail ont des conséquences préjudiciables et dommageables pour les caisses de maladie.

C'était la première fois qu'une institution officielle reconnaissait le caractère dangereux, au point de vue de la santé ouvrière, du travail prolongé.

Cette résolution empruntée son importance au fait qu'elle fut votée dans une réunion à laquelle assistaient 89 délégués de chef d'industrie et d'ouvriers représentant un ensemble de 67,936 membres associés et assurés.

Quant aux résultats obtenus par la journée de huit heures au point de vue des intérêts matériels, industriels, en voici un exem*ple qui prouve entièrement* en faveur de cette réforme :

Dans l'un des plus grands chantiers maritimes de l'Angleterre, M. Hill, le directeur, a introduit en 1897 la journée de huit heures. Les ouvriers qui travaillent dans cet établissement touchent les salaires les plus élevés dans cette branche d'industrie.

Cependant, bien que la journée de travail soit plus courte et les salaires comparativement plus élevés, les affaires de l'établissement sont allées toujours en augmentant et les profits que les industriels ont réalisés, ont été de plus en plus satisfaisants, de sorte que la journée de huit heures a sensiblement favorisé les intérêts des capitalistes engagés dans l'entreprise.

D'autres exemples analogues pourraient être pris, en grand nombre, tant en Angleterre qu'aux États-Unis.

Les ouvriers, par leur entente internationale, peuvent exercer une irrésistible influence sur les classes dirigeantes et les forcer à adopter la journée normale de travail.

C'est pourquoi les manifestations en faveur de la journée de huit heures doivent être continuées avec persérance par le prolétariat universel.

NOS DÉPÊCHES

(Par service téléphonique spécial)

LA

GRÈVE GÉNÉRALE des Mineurs EN BELGIQUE

(De nos correspondants particuliers)

BASSIN DE CHARLEROI

Charleroi, 30 avril. — La population ouvrière fait toujours preuve d'un calme admirable.

La journée du 1er mai sera-t-elle marquée par le même calme ? Tout le fait espérer. Cependant, il faudrait peu de chose pour exaspérer la foule, et les autorités doivent en cette circonstance, s'abstenir de toute provocation et faire preuve du plus grand tact.

On pensait que les manifestations du 1er Mai seraient interdites. Il n'en sera rien. Elles sont autorisées dans toutes les communes du bassin de Charleroi, sauf à Châtelineau.

Pourquoi cette mesure d'exception, que rien ne justifie ?

Le 1er Mai, il y aura dans notre bassin des meetings, des cortèges et des bals publics.

Un manifeste patronal

Messieurs les patrons charbonniers viennent de rédiger un petit manifeste qu'ils ont fait insérer dans la *Gazette de Charleroi*, leur organe attitré.

Voici un morceau de ce poulet patronal :

« Les réunions des Conseils de l'industrie et du travail pour les charbonnages ont eu lieu dimanche. Demandez à vos délégués ce qu'ils pensent de la situation commerciale des charbons.

» Les délégués du Parti soi-disant ouvrier, qui n'ont rien à perdre comme vous et tout à gagner à la grève, n'ont cessé de vous induire en erreur et de vous donner des renseignements faux depuis l'origine des grèves.

Ils vous affirment que le charbon a haussé de 2 francs, alors qu'ils savent parfaitement que cette hausse est une simple question d'avenir et que l'augmentation actuelle est considérablement inférieure.

Ce que les délégués pensent de la situation commerciale, ils vous l'ont dit, messieurs les patrons. Ne pouvant contrôler vos chiffres et les sachant inexacts, ils vous ont déclaré qu'ils ne pouvaient les apprécier.

Mais lorsqu'on demande aux ouvriers mineurs s'il est vrai que leurs salaires aient augmenté dans les proportions que vous avez indiquées, ils répondent que vous mentez, comme vous mentez en disant que les délégués du Parti ouvrier ont induit les ouvriers en erreur pour les pousser au chômage, alors que les ouvriers mineurs ont seuls pris part aux délibérations relatives à la grève générale.

Ceux qui affirment que le charbon a haussé de 2 francs ont évidemment donné de faux renseignements. C'est de 3 et 4 francs qu'ils auraient dû dire.

La preuve de cette hausse se trouve dans la participation du Gouffre, du Petit-Try, de Noel-Sart-Culpart, du Grand-Conty et Spinois, du Nord de Gilly, de Fanuel, du Nord de Charleroi, de Monceau-Bayemont, du Trieu-Kaisin, des Houillères-Unies, de Marcinelle et Couillet, de Courcelles-Nord, du Poirier, des Réunis-Mambourg, de Monceau-Fontaine et Martinet, à une adjudication de l'Etat, le 4 avril, où l'on constate une hausse de 2 fr. 45, 2 fr. 75 et 2 fr. 95 sur les prix de 1897, et 3 fr. 50 environ sur les prix de 1896. Soit une augmentation de 35 0/0.

Mais les charbons obtenus par l'Etat sont moins chers encore que ceux achetés par les industriels et par le public.

Les charbons industriels du pays de Charleroi sont payés — *actuellement* et non *dans l'avenir*, comme veut le laisser croire le manifeste patronal, — *3 francs* plus cher qu'en 1897. Que les industriels vérifient leurs factures et ils se convaincront de la mauvaise foi des maîtres de charbonnages.

DANS LE BORINAGE

Mons, 30 avril. — Les quelques ouvriers qui travaillaient encore aux charbonnages des *Produits* et au Levant de Flénu, ont abandonné le travail et se sont mis en grève hier, après avoir reçu leur quinzaine.

Il y a lieu de faire remarquer que le Levant du Flénu et les Produits sont deux des plus riches charbonnages du Borinage. Ils peuvent facilement, et ils auraient dû le faire depuis longtemps, donner à leurs ouvriers les 20 p. c. d'augmentation.

Les bureaux de charbonnages, qui donnent les chiffres de grévistes que publient les journaux capitalistes induisent ceux-ci et par suite le public en erreur en diminuant toujours le nombre des manquants.

C'est ainsi que les chiffres déclarés hier matin portent un total de 14,681 grévistes dans le Borinage ! On devrait donc en conclure que la moitié des ouvriers continuent le travail. C'est tout simplement burlesque, attendu que la grève est générale dans le bassin.

En totalisant les relevés par les ouvriers dans leurs communes respectives, on arrive à plus de 25,000 grévistes.

La grève continue au milieu du plus grand calme.

Cet après-midi, dimanche, notre confrère Lekeu, du journal *Le Peuple*, a fait une conférence à *Frameries*.

Plus de 2000 grévistes y assistaient.

La continuation de la grève a été votée à l'unanimité.

A la fin de la réunion, une petite lampe de mineur a été offerte à l'orateur en témoignage de reconnaissance et de sympathie.

La Dynamite Officielle

Ceux qui ont intérêt à faire échouer la grève, ne reculent devant aucune manœuvre pour aliéner aux grévistes les vives sympathies que leur témoigne le public.

Affolés en voyant le calme, l'union dont font preuve les grévistes, les agents provocateurs accomplissent la nuit, leur honteuse besogne. C'est ainsi qu'un attentat à la dynamite vient d'être commis à Wasmes, après Wéheries.

La dynamite officielle a beau se mettre au service des patrons charbonniers, ceux-ci seront obligés de céder devant la masse prolétarienne étroitement unie pour défendre ses droits.

DANS LE CENTRE

La Louvière 30 avril. — La Grève générale continue, dans un calme absolu, qui fait le désespoir des maîtres charbonniers.

Ceux-ci, pour détourner les ouvriers des meetings ont eu la géniale idée d'organiser à Ressaix, un tir à la perche, avec 200 francs de prix

Cette manœuvre patronale a échoué comme les autres.

Les mineurs, conscients de leur devoir, ont dédaigné l'annonce patronale, pour assister à la conférence qui a eu lieu l'après-Midi, à la Maison du Peuple de Ressaix.

Il a été donné connaissance à la réunion d'une lettre des ouvriers anglais relative à la commande de charbons faite en Angleterre par des industriels belges. Les mineurs d'Outre-Manche ont été priés d'agir de façon à ce que des charbons anglais ne puissent parvenir en Belgique tant que les directeurs de charbonnages n'auront pas fait droit aux justes réclamations des grévistes.

BASSIN DE LIÈGE

Liège, 30 avril. — Le charbonnage des Artistes, Xhorée-Kessales, ont distribué à profusion un manifeste aux ouvriers houilleurs; il y est allégué que les mineurs ont égaré la population charbonnière et *que les salaires perdus par celle-ci dans le bassin de Liège s'élèvent déjà à plus d'un million de francs.*

L'Union des Mineurs a répondu à ces insolences en une circulaire d'une précision remarquable.

Si la grève a éclaté et si des pertes sont subies, la faute en remonte aux patrons, qui ont refusé d'accorder les augmentations légitimes.

De nombreux meetings ont eu lieu aujourd'hui, dimanche, sur tous les points du bassin de Liège.

Partout la continuation de la grève générale a été acclamée d'enthousiasme.

Plus que jamais, les mineurs sont décidés à continuer la lutte, et on ne peut en prévoir l'issue.

Pression patronale

Les faits de pression patronale se multiplient chaque jour, tous plus odieux les uns que les autres.

Un ouvrier du charbonnage du Corbeau habitant une maison appartenant à la houillère, a été prévenu que s'il ne reprenait pas le travail, il avait à vider les lieux pour le 1er mai. D'autres mesures plus rigoureuses encore vont également être prises par la direction. Le mécontentement est grand parmi les ouvriers de ce charbonnage.

Au charbonnage du *Hasard*, à Micheroux, il existe une société de secours, administrée par les patrons et les ouvriers.

Le citoyen Maguery, conseiller provincial, membre du Comité de la caisse, s'étant rendu cet après-midi à la séance, a été mis dans l'impossibilité de remplir son mandat de commissaire.

Le directeur du charbonnage l'a acclamé sous une avalanche d'injures parce que Magnery est un des orateurs les plus militants des meetings ouvriers.

La commission a levé la séance sans avoir délibéré.

La fête du 1er Mai

Toute la garde civique est convoquée pour demain, 1er Mai.

Le bourgmestre de Liège n'a, jusqu'à pré-
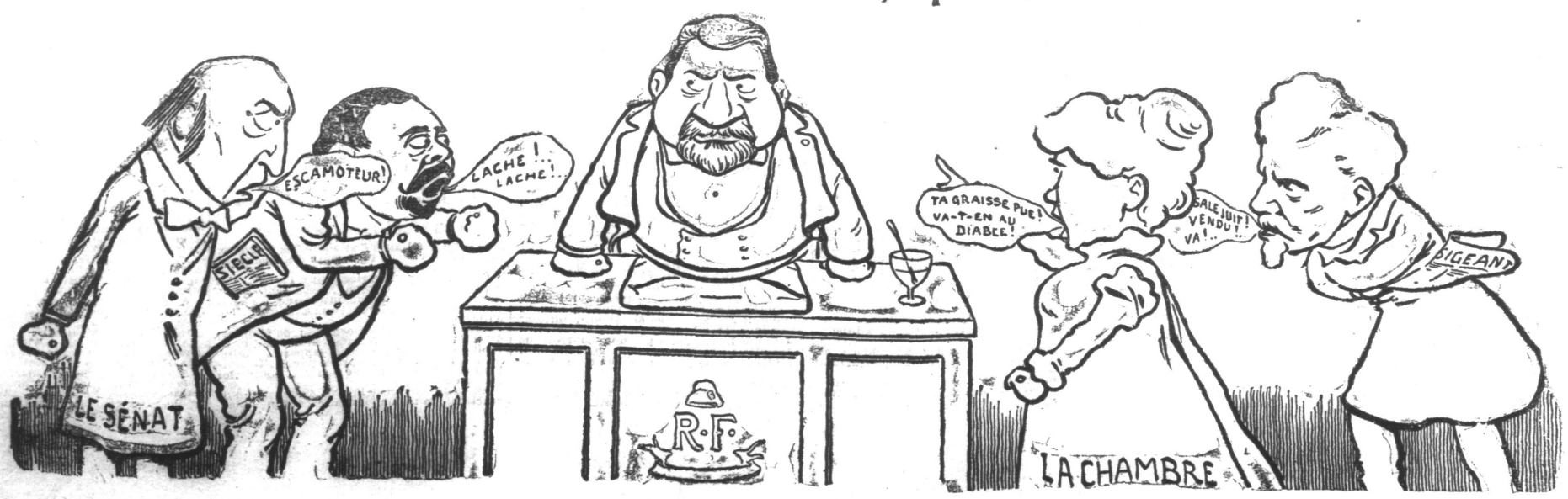
LE CHATIMENT, par JULIO